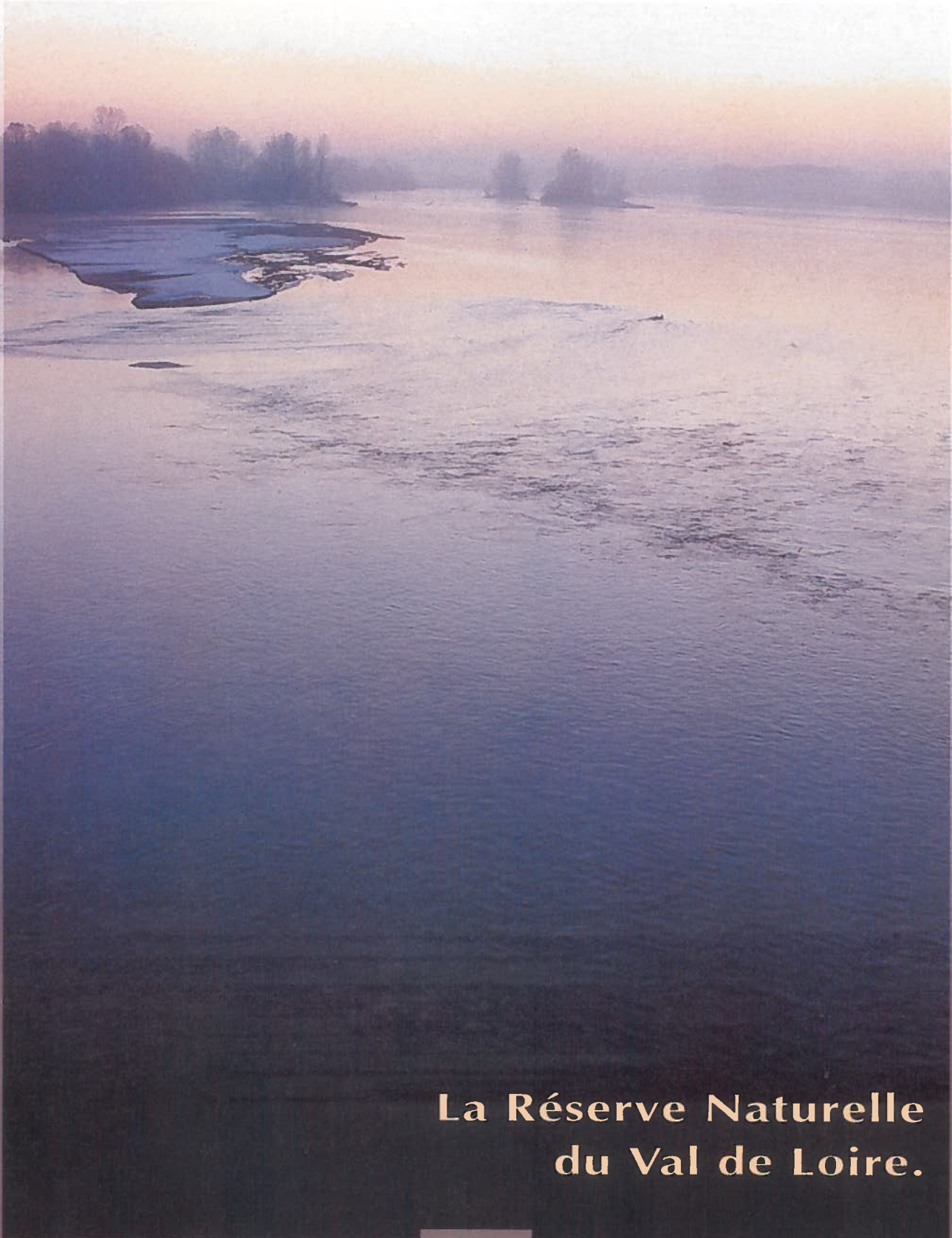


LE SABOT DE VÉNUMS

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
N°9 Août 1997

ISSN 1164-5628



**La Réserve Naturelle
du Val de Loire.**



CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS
BOURGUIGNONS

LE SABOT DE VÉNUS

N°9 - août 1997
ISSN 1164-5628

revue publiée par le :



**CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS
BOURGUIGNONS**

6b, rue de la Gouge
B.P. 110 - 21803 Quétigny

Tél. : 03-80-71-95-55 / Fax : 03-80-46-51-08

Association d'intérêt général déclarée
en 1986 avec des buts précis :

- Assurer la maîtrise foncière ou d'usage de tout milieu naturel bourguignon remarquable.
- Gérer les terrains ainsi maîtrisés.
- Réaliser des dossiers et des demandes de protection de sites naturels.
- Mettre à la disposition des associations et des particuliers des conseils techniques et de la documentation.
- Communiquer au public les notions de patrimoine naturel et de conservation de la nature.

Directeur de la publication :
Pierre Baccot.

Directeur de la rédaction :
Alain Chiffaut.

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro :
**Pierre Baccot, Alain Chiffaut, Cécile Couret,
Didier Hermant, Bernard Hyvernat,
Alain Rousselet, Gérard Savean.**

Comité de lecture :
**Pierre Baccot, Cécile Claveirole-Clerc,
Jean Louis Clavier, Alain Desbrosse, Maurice
Goujon, Philippe Héraud, Gilles Louviot,
Marie-Pascale Mougeot, Gilles Pacaud.**

Maquette :
**Alain Chiffaut, François Cordier,
Bernard Hyvernat, Julie Winstanley.**

Mise en page :
Bernard Hyvernat, Julie Winstanley.

Flashage et photogravure : Interligne

Impression : SEMCO

Publication gratuite destinée aux adhérents et
donateurs, reproduction autorisée en citant la source.

Dépôt légal : 3ème trimestre 1997

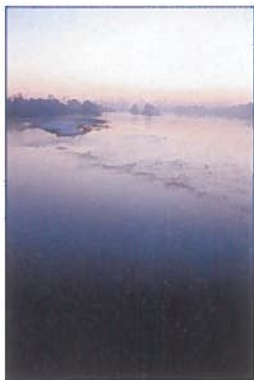


Photo de
couverture :
Alain Chiffaut



La Réserve Naturelle du Val de Loire
gérée par le Conservatoire p.6



Vénus retrouve
ses souliers d'or p.8



Sauvons les grenouilles ! p. 12

Sommaire :

Éditorial.	1
Le Plan de gestion : réfléchir avant d'agir.	2
La Puisaye, une nature attachante.	4
La Réserve du Bois du Parc devient la propriété du Conservatoire.	5
La Réserve Naturelle du Val de Loire gérée par le Conservatoire.	6
Vénus retrouve ses souliers d'or.	8
Un naturaliste bourguignon : Louis Duplessis.	9
La Montagne de la Chaume à Nantoux : une convention de gestion pour 18 ans. ...	10
Lire, voir, participer.	12



Tous ensemble...



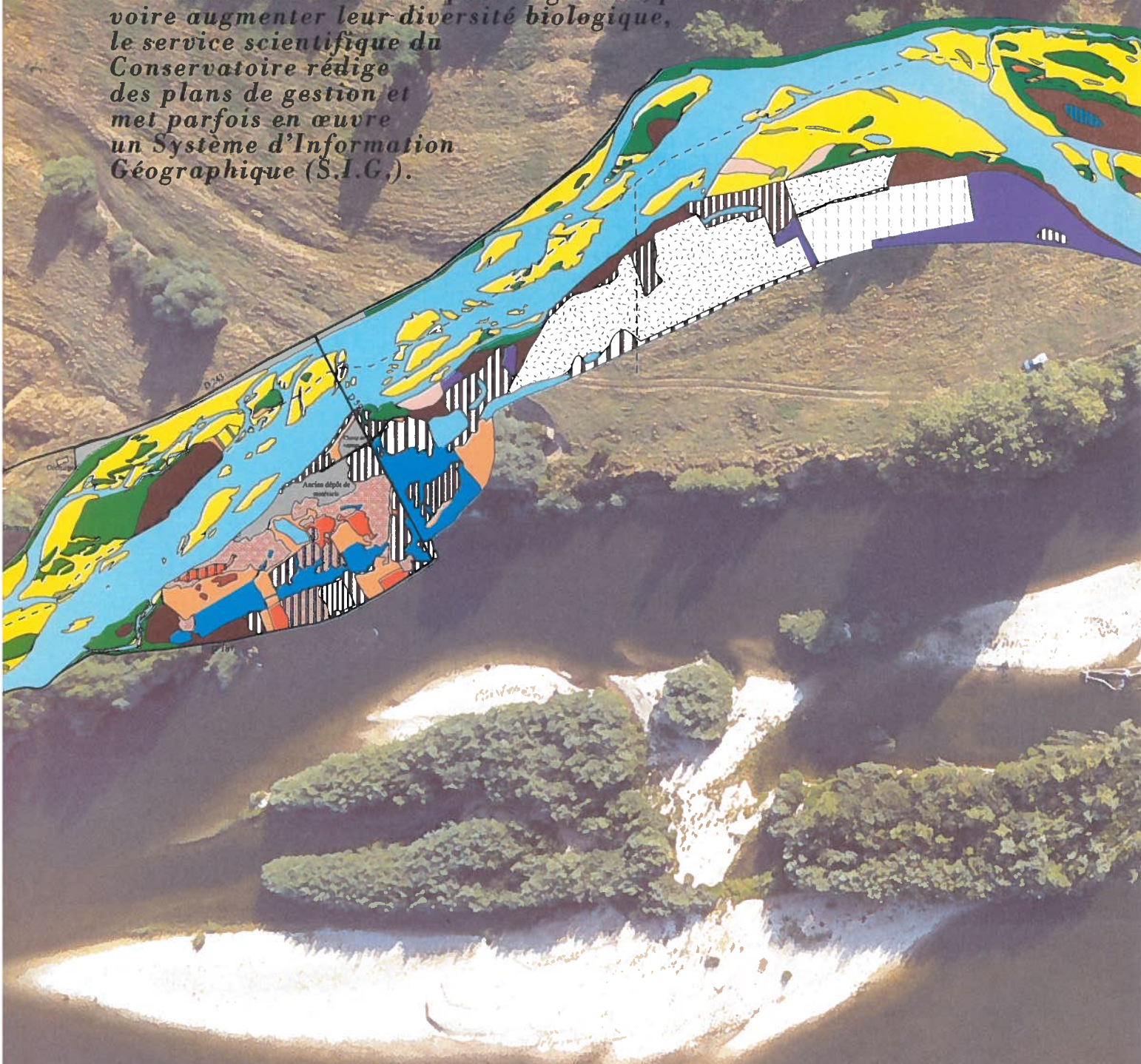
Lors de notre dernier Conseil d'Administration, Jean-Louis Clavier n'a pas souhaité reconduire son mandat de Président, prétextant son «grand âge». Pendant toutes ces années, il a réussi à forger un Conservatoire régional à la fois scientifique : une bonne connaissance de la nature étant nécessaire ; et consensuel : l'application sur le terrain de nos propositions ne pouvant se faire sans l'aide de nombreux partenaires. Merci Jean-Louis.

Mais garder cette ligne de conduite dépend aussi de vous. J'ai toujours considéré que vos suggestions et vos critiques étaient indispensables afin de garantir la cohérence des actions entreprises, une association devant se nourrir de la diversité de ses membres. Tous ensemble, progressons ! ■

**Pierre Baccot,
Président du Conservatoire.**

Le Plan de Gestion : réfléchir avant d'agir.

Les sites protégés par le Conservatoire sont le plus souvent des milieux herbacés (marais, pelouses, prairies...). Pour guider nos choix dans les techniques de gestion, pour maintenir, voire augmenter leur diversité biologique, le service scientifique du Conservatoire rédige des plans de gestion et met parfois en œuvre un Système d'Information Géographique (S.I.G.).





Les plans de gestion sont des documents ayant une double fonction :

- regrouper toutes les données historiques et scientifiques concernant le site,
- maintenir ou restaurer les potentiels biologiques.

Ils sont réalisés par l'équipe scientifique du Conservatoire. Une phase importante consiste en l'évaluation de la richesse biologique du milieu. Celle-ci se fait à partir des inventaires de la faune et de la flore réalisés sur le terrain ainsi que des documents bibliographiques. En comparant nos résultats et les listes dites «patrimoniales» (listes d'espèces protégées, habitats prioritaires pour l'Europe...), nous définissons la valeur biologique du site. En tenant compte de l'évolution historique du secteur étudié (enquêtes, analyse d'anciennes photos aériennes, utilisation agricole passée), associée à notre cartographie de l'état actuel (S.I.G.), nous pouvons comprendre la dynamique du milieu naturel. A partir de toutes ces informations, il est possible de définir

les objectifs de conservation et de retenir les opérations techniques les plus adaptées : fauche, broyage, bûcheronnage, débroussaillage, ... en les localisant et en estimant leur coût. Cela se décide lors d'une table ronde réunissant les auteurs du document, le directeur et l'équipe technique. Ces plans de gestion sont établis pour 5 ans et une évaluation annuelle (suivis scientifiques) permet de modifier au besoin les opérations prévues. Toutes les précautions sont donc prises pour ne pas traiter à la légère les milieux naturels qui sont souvent fragiles. ■

**Cécile Couret
Didier Hermant**

Système d'Information Géographique (S.I.G.)

Nous utilisons depuis peu un Système d'Information Géographique (S.I.G.) qui est un outil performant en matière de gestion d'espaces naturels. Il nous permet d'associer des cartes avec des données diverses (végétation, propriétaires, objectifs de gestion, historique des actions menées, ...).

Nous pouvons ainsi répondre rapidement à certaines questions, par exemple :

- « A qui appartiennent toutes les formations de forêt alluviale ? »
- « Évolution des populations de sternes sur les îles depuis 5 ans ? »
- « Localisation et nature des travaux à prévoir pour l'année prochaine ? »

Enfin, le S.I.G. facilite la gestion de nombreuses données que l'on peut présenter sous forme de graphiques, de tableaux ou de cartes.

La Puisaye, une nature attachante.



LE SPIRANTHE D'AUTOMNE

Cette orchidée est rare et protégée au plan régional. Elle fleurit dès la fin du mois d'août jusqu'au début du mois d'octobre. C'est le plus important site connu, en nombre de pieds, du département de l'Yonne et peut-être de la Bourgogne.



A. Clifaut

En 1993 nous avons acquis notre premier terrain en Puisaye au lieu-dit «les Gâtines Beauchet» (commune de Treigny), une lande boisée de 7 hectares, assez marécageuse, à végétation atlantique peu commune en Bourgogne. En 1996, nous sommes devenus propriétaires d'une prairie de fauche de 3 ha contenant des orchidées rares, sur le même lieu-dit, à 500 mètres de la lande. Les sols, développés sur une formation argileuse à cailloux de silex, sont acides (pH 4,5) et humides. Ce sont donc des sols pauvres que l'étymologie de «gâtine» révèle.

Notre gestion sur la prairie de fauche n'est pas très différente de celle pratiquée antérieurement : fauche annuelle avec pâturage extensif. Nous y effectuons une coupe au mois de juillet et nos chevaux Konik Polski affinent le travail en maintenant une végétation basse. Le but recherché est d'obtenir les meilleures conditions pour la croissance de la flore remarquable, comme l'Orchis Bouffon (1200 pieds sur moins de trois ha) et la Spiranthe d'automne.

La gestion de la lande boisée humide est plus délicate. En friche depuis 50 ans, elle ne possédait plus en 1993 toute la flore citée dans les documents anciens. Les Bouleaux, les Saules et la Fougère aigle y formaient un taillis dense, souvent impénétrable. Les travaux ont consisté principalement à débroussailler le milieu pour redonner de la lumière aux plantes encore présentes et tenter de faire revivre celles qui avaient disparu. Les repousses arbustives sont contrôlées par nos chevaux qui pâturent en alternance sur notre prairie de fauche à Spiranthe. Les résultats sont encourageants, avec l'augmentation ou la réapparition de la Scorzonère humble, la Scutellaire mineure, le Peucedan de France, la Linaigrette à feuilles étroites. De même, la Bruyère à quatre angles, l'Ajonc nain, la Gentiane



A. Clifaut

La Bruyère à quatre angles.

pneumonanthe, rares en Bourgogne et très localisés ici en 1993, recolonisent de nouvelles places. Quelques plantes vues dans les années 70 n'ont pas été encore retrouvées, comme la plante carnivore *Rosolis*. Espérons que l'année 1997 nous apportera un nouveau lot de satisfactions. ■

Gérard Savean

LA LÉGENDE DE LA PIERRE A L'ENFANT

Un contrat de gestion a été conclu avec la commune de Treigny sur une petite parcelle peu éloignée de nos «Gâtines Beauchet», au lieu-dit «La Pierre à l'enfant». Il s'agit d'un terrain situé au sommet d'une colline sableuse, avec des rochers de grès ferrugineux, sur laquelle croît la Bruyère cendrée, plante de lande sèche, assez rare en Bourgogne. Une légende (1) du début du 18ème siècle, conte l'histoire de ce lieu-dit. En voici le résumé : «Une femme voulut cacher la naissance de sa fille et vint la déposer dans la forêt à l'abri d'un chaos gréseux. Un jour, retournant sur le site, elle vit une louve qui allaitait et protégeait son enfant. La petite fille grandit mais elle fuyait les êtres humains, on l'appelait «La Fille des Bois». On raconte que ceux qui passaient dans la forêt l'apercevaient furtivement, échevelée, habillée de mousse et de feuillage. Elle devait vivre sous les rochers ou dans quelque maison en ruines au milieu des bois. A partir de 1850 environ, on n'entendit plus parler de cette Fille des bois..

(1) Chanoine Grassier -
Récits en Puisaye - 1954

Nos chevaux «Konik Polski» dans les gâtines Beauchet.



T. Barot

La Réserve de Bois du Parc devient la propriété du Conservatoire.

Le Conservatoire a acheté la partie de la Réserve Naturelle appartenant à une société d'exploitation de granulats. Cette dernière avait acquis le site dont le sous-sol renferme un excellent calcaire pour cette profession. A la suite d'une forte opposition conduite par les riverains et les scientifiques, une réserve naturelle a été instituée en 1979, et depuis, cette société possédait un terrain inexploitable. Lorsque le Conservatoire a été nommé gestionnaire de la réserve par le Préfet, en 1992, il n'a pas été dérangé dans ses activités par cette société mais il est vite devenu clair qu'il fallait trouver une solution satisfaisante pour la gestion à long terme du site. Après quelque temps de négociations en Préfecture, l'achat a été arrêté et le Conservatoire est devenu propriétaire le 31 décembre 1996. La gestion en sera facilitée et surtout complètement maîtrisée en ce qui concerne la forêt, les fossiles et l'escalade.

Pour la forêt, nous possédons 55 ha. Notre volonté est de laisser vieillir ces différents modèles forestiers et de faire partie ainsi du réseau des réserves forestières «intégrales» (non intervention). Mais, il faudra certainement agir au préalable car le peuplement

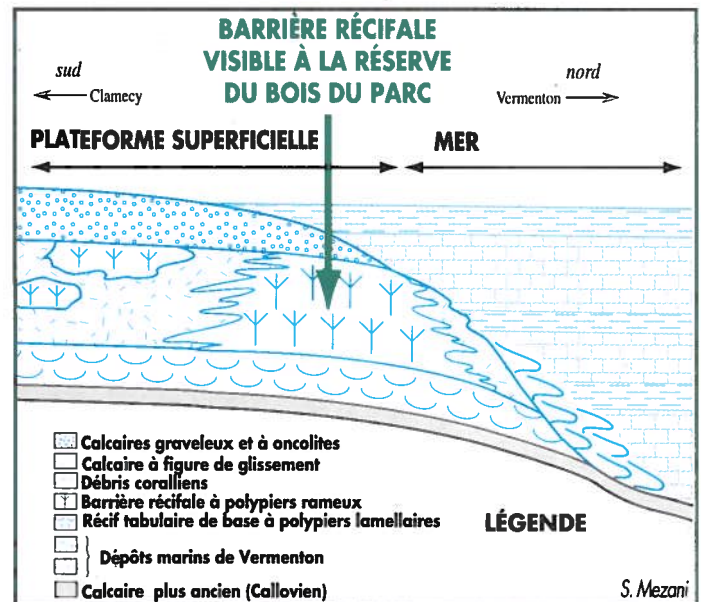
est trop équienne (arbres de même âge). Il faut au contraire des arbres de tous âges pour obtenir une forêt qui fonctionne bien toute seule.

Pour le patrimoine géologique, il y a fort à faire : ce site est connu de beaucoup d'amateurs et d'enseignants car il est décrit dans les manuels scolaires. Les classes viennent de l'Yonne et de la région parisienne avec des cars remplis de centaines de collégiens, marteau en main. Bien que la pratique de la récolte des échantillons ne soit plus incitée, il reste des enseignants qui ne conçoivent pas leur cours autrement. Sitôt propriétaire, nous avons donc fermé l'accès à la falaise habituellement pillée et les enseignants doivent prendre rendez-vous avec le Conservatoire pour y accéder. Des panneaux d'explications sur l'originalité de la formation corallienne ont été posés et nous étudions la possibilité de fournir aux classes des moulages de gerbes de coraux. Pour l'escalade, ce sont des parisiens, menés par le CAF Île de France, qui fréquentent intensément les falaises qui dominent la

La forêt se compose de différents types : la chênaie-charmaie sèche, la chênaie pubescente sur corniche bien exposée, l'érablière de ravin ombragé, la chênaie-trénaie sur les colluvions de pied de coteau.

vallée de l'Yonne. Nous avons signé une convention qui interdit certaines sections de falaises riches en Liseron des Monts Cantabriques et en Stipe penné et qui oblige les sportifs à ramener leurs déchets (c'est la moindre des choses, et pourtant...). ■

Alain Chiffaut



Un corail en gerbe : *Calamophylloipsis flabellatum* (Dessin et photo ci-dessous)

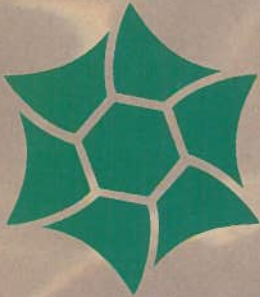


T. Bontal



T. Bontal

La Réserve Naturelle gérée par le



■ Fiche d'Identité de la Réserve Naturelle ■

- . **Classement** : Par décret ministériel du 21 novembre 1995.
- . **Régions** : Bourgogne et Centre.
- . **Départements** : Nièvre et Cher.
- . **Communes** : La Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Tracy-sur-Loire dans la Nièvre ; La Chapelle-Montlinard, Herry et Couargues dans le Cher.
- . **Surface classée** : 1 460 ha sur 20 km de Loire.
- . **Propriétés** : 77% de propriétés publiques (État : 76%, communes : 1%) et 23% de propriétés privées.
- . **Gestion** : Elle relève de l'État. Le Préfet de la Nièvre (Préfet centralisateur pour la Réserve Naturelle) et le Préfet du Cher prennent les décisions, assistés par un comité consultatif de gestion réunissant toutes les parties. Ils ont confié la gestion sur le terrain au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, nommé gestionnaire en titre, et au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, nommé gestionnaire associé.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons vient d'être nommé gestionnaire de la Réserve Naturelle du Val de Loire, en association avec son homologue du Centre. Il s'agit de la plus grande réserve classée par l'État en Bourgogne et la plus grande réserve fluviale de France avec celle de l'Allier. Maintenant, comme nous le faisons pour les deux autres réserves de la Région, il convient de gérer cet espace classé conformément au règlement défini par l'État, tout en restant à l'écoute de la population locale (élus, propriétaires, usagers). C'est là l'enjeu de la gestion des réserves naturelles où le plaisir et la responsabilité de gérer une formidable biodiversité se mêlent avec l'effort de sensibilisation et de concertation nécessaire à une bonne intégration locale.

du Val de Loire est Conservatoire.



477 espèces de plantes ont été répertoriées à ce jour, soit 10% environ de la flore française. A côté de l'Epervière de la Loire, des plantes témoignent des différentes influences climatiques : méridionale, continentale, atlantique. Des végétaux nord-américains ont colonisé les abords du fleuve, comme l'Erable négundo, des Impatiences...

Le Castor a été observé pour la première fois en 1990, vers Pouilly. Commun il y a plusieurs siècles, il avait disparu, et il fallut les réintroductions de 1974 à Blois pour voir ce mangeur de feuillage de saules recoloniser peu à peu son ancien territoire.

Une trentaine d'espèces de poissons fréquentent la Loire, en permanence ou de passage, comme le Saumon qui monte se reproduire dans le Haut Allier, l'Anguille, la Lamproie et l'Alose. Les efforts menés pour la qualité de l'eau doivent continuer pour que les espèces sensibles retrouvent leurs effectifs. ■

Alain Chiffaut

(Dessins : Patryck Voucaulon)



190 espèces d'oiseaux fréquentent la Réserve Naturelle, pour se reproduire, se nourrir, faire escale ou hiverner. L'accès, limité à certaines grèves et îles, garantit la réussite de la reproduction du Gravelot, des Sternes, de l'Oedicnème Criard.



RÈGLEMENTATION

Le classement en Réserve Naturelle vise le respect et l'entretien des équilibres naturels d'un fleuve encore bien conservé mais menacé. Les articles du décret sont comme des règles de savoir-vivre dans l'intérêt de la Loire, mais aussi dans l'intérêt de ceux qui l'aiment et en jouissent :

- L'interdiction d'introduire des animaux non domestiques et des végétaux est une prévention pour maintenir l'équilibre entre les espèces, qui peut être vite rompu.
- L'interdiction de prélèvement de tout ou partie des espèces animales et végétales poursuit le même but. La collecte des minéraux et des fossiles n'est pas autorisée. Néanmoins, les usages locaux sont préservés, et il est toujours possible de pratiquer la pêche, la chasse, excepté sur le domaine public fluvial, la cueillette familiale des champignons, des fruits sauvages et de l'osier.
- L'accès est interdit sur les grèves et les îles servant de lieu de reproduction aux oiseaux (sternes, gravelots, Oedicnème). Chaque année, l'emplacement des colonies sera signalé par des panneaux.
- La qualité du site, tant naturelle que paysagère, exige de se prémunir contre les déchets de toutes sortes, le bruit, les travaux et les feux (sauf ceux nécessaires à l'entretien de la Réserve, des chemins et bâtiments existants), les activités industrielles, le camping sauvage.
- L'accès des personnes est libre moyennant quelques règles à observer. Les chiens sont interdits dans la Réserve. Il faudra faire attention à la vitesse des bateaux à moteur. Les véhicules, exceptés les ayants droit, devront rester sur les voies ouvertes à la circulation publique.
- Quant aux activités agricoles, pastorales ou forestières, elles pourront être réglementées en fonction des objectifs de gestion de la Réserve. Cependant, certaines d'entre elles peuvent être utiles à l'entretien des milieux (pastoralisme, fauche tardive...).



POUILLY SUR LOIRE
15 JUIN 1996

Vénus retrouve ses souliers d'or.



Le programme du Conservatoire en faveur des populations de Sabot de Vénus en Côte d'Or avance bien. Deux parcelles ont été acquises et d'autres sont prévues. Un accord a été passé avec un propriétaire pour une bonne gestion forestière.

Le nom latin du Sabot de Vénus est *Cypripedium calceolus*. «Cypripedium» signifierait : pied de Chypre, patrie mythologique de Vénus ; «calceolus» signifie petit soulier. Avant la terminologie en deux noms (binominale) inventée par le fameux Linné, on donnait une longue description en latin. Pour cette orchidée, le nom comportait «Vulgo calceolus maria», c'est à dire le soulier de la Vierge Marie. Mais Linné était protestant...

Extrait du Guide des Orchidées Ed. Delachaux et de la revue L'Orchidophile.

Avec l'Union Européenne, le Conseil Régional de Bourgogne, la Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne et les nombreux donateurs, un nouveau partenaire financier participe également à ce programme : il s'agit de la Fondation NATURE & découvertes.



Fondation
NATURE & découvertes

Le Conservatoire a étudié les vingt-neuf stations connues en Bourgogne, toutes cantonnées dans le nord de la Côte d'Or. Les conclusions du rapport (disponible sur demande) confirment nos connaissances sur l'écologie de la plante : besoin d'un sol calcaire, assez profond, plutôt en bas de pente, avec une exposition de nord à ouest ; elle pousse sous un couvert offrant un semi-éclaircissement (stades préforestiers). La belle orchidée pousse dans des groupements végétaux en compagnie d'autres plantes tout aussi intéressantes, ce qui donne encore plus d'importance à nos efforts de conservation.

Ainsi, sur le premier site que nous avons acquis, à Voulaines-Templiers, sont présentes la Carline sans tige, le Chardon à pédoncule nu, l'ibéris intermédiaire (trois plantes protégées sur le plan régional), la Céphalanthère rouge & le Buphtalme à feuilles de saule. Sur le second site, à Vanvey-sur-Ource, le Thymélée, autre rareté spécifique au Châtillonnais, est abondant.

Les deux sites acquis totalisent plus de 500 pieds de Sabot de Vénus, soit 15% de la population du Nord du Châtillonnais et 9% de la population bourguignonne.

Ces deux propriétés du Conservatoire sont constituées d'une mosaïque de pelouses et de fourrés, milieu composite favorable au Sabot de Vénus, mais plantés en pins. Cette valorisation forestière par les anciens propriétaires n'est pas une réussite économique et les résineux sont chétifs. Le Conservatoire procède à une coupe d'éclaircie de ces arbres

afin d'apporter un peu plus de lumière au sol ; le but est d'obtenir à terme une hêtraie claire, avec des clairières, qui est considérée comme le biotope naturel du Sabot de Vénus.

Cette idée a même séduit un des propriétaires privés de forêt à Sabot de Vénus qui venait de procéder à une coupe à blanc de résineux. Moyennant une aide technique du Conservatoire, il a accepté de replanter en Hêtre sauf au niveau de la station à orchidée. Une clôture contre le grand gibier a dû être implantée pour donner une chance de réussite à cette plantation feuillue. Cette opération honore ce propriétaire que nous tenons à remercier ici. Rappelons également l'engagement de l'ONF et des communes pour sauvegarder les stations en forêts domaniales et communales ■

Alain Chiffaut



Le Thymélée, autre plante rare qui se rencontre parfois avec le Sabot de Vénus. Son abaissement favorise l'espèce ainsi que la carline.

Le seul cas où le Conservatoire est arrivé trop tard!



Un naturaliste bourguignon : Louis Duplessis.

Né à Cry-sur-Armançon (Yonne) en 1901, Louis Duplessis rentre dans la police en 1923 et devient gardien de la paix dans la capitale, après avoir exercé des petits métiers et la compétition sportive. Parisien malgré lui, il éprouve souvent le besoin d'enfourcher son vélo et de s'égarer dans la nature qu'il apprend à apprécier. En 1935, il décide de dessiner les plantes qu'il admire et tente de les déterminer avec des ouvrages de vulgarisation.

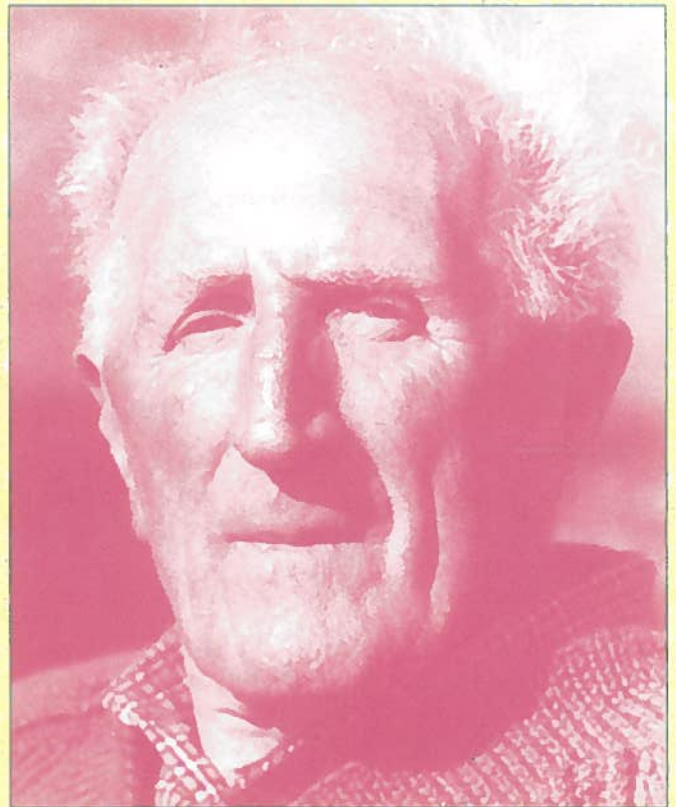
«J'ai voulu garder ces dessins en souvenir de mes débuts en botanique qui reflètent l'ignorance d'un débutant (1941)».

Il achète ensuite des ouvrages spécialisés et fréquente la Société Versaillaise de Sciences Naturelles dont il deviendra le Président en 1947. En 1949, il fait la connaissance de Monsieur Virot, du Muséum

d'Histoire Naturelle de Paris. Ils effectueront plus de quarante excursions ensemble jusqu'en 1957 ; lors d'une de ces sorties Louis redécouvre l'Orchis sureau vers Nemours, plante très rare en plaine. Il commence à s'intéresser à d'autres disciplines (géologie, archéologie, ornithologie,...) et publie des observations botaniques, une «contribution à l'étude du Bathonien dans la vallée de l'Armançon»... sans arrêter de peindre tous les végétaux, insectes, oiseaux, fossiles qu'il rencontre, totalisant à la fin de sa vie 2000 planches aqua-relles.

A l'heure de la retraite, en 1961, il revient s'installer dans son village natal et se concentre sur l'étude de ce secteur. En 1965, il fonde la Société des Sciences Naturelles et de Préhistoire de la vallée de l'Armançon ou «En Crynais», qui existe toujours. C'est alors un foisonnement de recherches locales et d'articles dans son bulletin : relevés géologiques à la carrière d'Arlot, inventaire des orchidées, contributions à l'étude des associations végétales, observations d'oiseaux comme le curieux Tichodrome échelette qui hiverne sur les falaises, relevés de tumulus celtiques, repérage de tracé des voies romaines, et surtout la fameuse histoire de la Violette de Cry qui occupa beaucoup de son temps.

En 1979, il commence à donner des signes de faiblesse et espace ses sorties. En 1985, cela s'aggrave et il doit subir une intervention chirurgicale. Avant de partir, le 21 juillet, il me confie : *«Il faut que je reprenne mes notes sur l'hydrographie du plateau, il y a quelque chose qui ne va pas... Si tu as le temps, passe voir l'escalier de la ferme du Marnais, c'est très intéressant, il me paraît antérieur à celui du château de Rochefort et tu devrais prendre des photos...».* Le 24 juillet 1985, s'éteint un homme très attachant, discret,

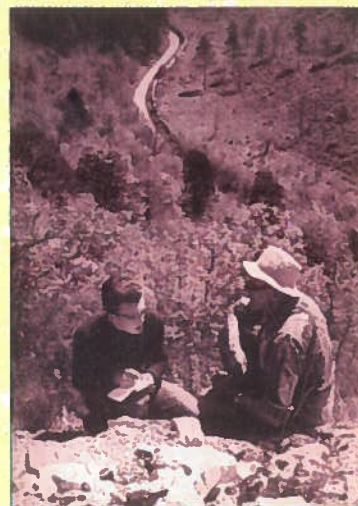


modeste, ouvert et en même temps une sorte de surhomme eu égard à ses talents si variés, intellectuels, artistiques et sportifs..., mon maître et mon ami Louis Duplessis. ■

Alain Rousselet



La violette de Cry était une espèce endémique de cette commune (présence naturelle uniquement à cet endroit), disparue au début du 20^{ème} siècle sous les déblais des carrières de «Pierre de Ravières». Déjà, Gilot, dans une note de 1878, précise que sa recherche devient difficile à cause des remblais pierreux. Des pieds furent-ils sauvés par des botanistes amateurs ou des habitants ? Louis Duplessis le pensait et il s'intéressa de près à des violettes, troublantes de ressemblance, poussant dans les jardins caillouteux de Cry, Perrigny, Visemy, et dans le cimetière de Ravières. Après de multiples croquis et correspondances avec les experts du Muséum de Paris, le verdict est formel : il est vraisemblable que l'espèce ait été effectivement acclimatée mais ait disparu par hybridation avec les nombreuses variétés horticoles de pensées tricolores.



J'avais 17 ans et c'était ma première rencontre avec Louis Duplessis. Cela se passait à la carrière d'Arlot : « Tu sais, Alain, les noms des fossiles n'ont pas pour toi une grande importance. Pour l'instant, contente-toi d'observer leur place dans la stratigraphie, de comprendre le pourquoi de leur présence dans telle roche plutôt que dans telle autre.»

La Montagne de une convention

Cette vaste pelouse de 100 hectares, dans l'Arrière-Côte de Beaune, attirait notre attention depuis plus de 10 ans...

Un inventaire ornithologique mené par Régis Desbrosses sur toutes les pelouses de la Côte avait révélé l'originalité de la Montagne de la Chaume à Nantoux : outre les espèces typiques de pelouses (Bruant jaune, Alouette lulu, Engoulevent...), la présence de la Fauvette orphée était remarquable (voir encadré) et la meilleure représentation de la Perdrix rouge et de la Pie-Grièche révélait l'intérêt du pâturage. En effet, cette pelouse a été pâturée par des moutons jusqu'à une date récente, puis par des chevaux en pension, et enfin, à partir de 1994, par le troupeau du berger que vous connaissez bien maintenant. La présence de ce dernier était tolérée par la municipalité, propriétaire des lieux, et il fallait une régularisation. C'est pourquoi, un bail de 18 ans a été signé entre le Conservatoire et la commune. Ce lieu sert de siège d'exploitation au berger car il existe un hangar qui lui permet de mener l'agnelage, la tonte et les soins aux malades.



LA FAUVETTE ORPHEE

Cette grande fauvette franchement méridionale est régulièrement observée à Nantoux qui constitue un des «postes» les plus avancés vers le Nord. Elle affectionne les coteaux ensoleillés et assez embuissonnés.

la Chaume à Nantoux : de gestion pour 18 ans...

En complément du pâturage, le Conservatoire a entrepris un débroussaillage des épines noires qui colonisent la pelouse, avec l'aide du Fonds de Gestion de l'Espace Rural (F.G.E.R.) et du Conseil Régional. Quelques massifs ont été conservés, ainsi que tous les autres arbustes (genévrier, nerprun alpin...) au profit des oiseaux et des insectes. La grande surface de cette pelouse permet un entretien raisonné pour toutes les espèces : tel bois de pins sert de dortoir aux hiboux, tel secteur de pelouse abrite le très rare Liseron des Monts Cantabriques, tel coteau bien embroussaillé le restera pour la Fauvette orphée, le pâturage généralisé est favorable à l'Inule des montagnes, au Micrope droit, à l'Azuré du serpolet (voir encadré)... L'expérience de Nantoux et des autres pelouses de la Côte de Dijon à Beaune servira de modèle scientifique pour l'entretien écologique et économique des pelouses calcaires, car nous espérons faire tache d'huile sur l'essentiel des pelouses encore bien conservées de la Côte de Beaune à Mâcon. ■

Alain Chiffaut

L'AZURÉ DU SERPOLET

Ce papillon est inféodé aux pelouses calcaires sèches et sa chenille au petit thym. Son écologie est à la fois complexe et curieuse. La chenille, après avoir consommé pendant trois semaines les fleurs du thym, descend au sol ; elle attend, sous peine de mort, qu'une fourmi vienne la prendre en charge, qui l'emporte dans la fourmière, croyant qu'il s'agit d'une larve de son espèce. Durant dix mois, l'ingrate se nourrit des larves de fourmi (660 environ) et finit par se métamorphoser en papillon qui s'échappe de sa prison dorée. On comprend que la survie de l'espèce dépend de la présence du thym, d'une certaine espèce de fourmi dont les fourmières doivent être en nombre suffisant, et d'une végétation rase. L'abandon du pâturage des pelouses calcaires a condamné l'espèce en Grande Bretagne depuis 1979 et la menace fortement en France. C'est pourquoi, l'Azuré du serpolet est protégé en France et en Europe.



À LIRE

PAYS DE BOURGOGNE
La revue qui a la passion pour sa région.

Pays de Bourgogne, depuis 1953, écrit «l'histoire» passée, présente et à venir, des patrimoines bourguignons, s'appuyant, aussi bien, sur les chercheurs, les spécialistes les plus connus, que sur les lecteurs qui approfondissent les questions qui leur tiennent à cœur.

Pays de Bourgogne, éditée quatre fois par an, se caractérise par sa mine d'informations et l'originalité de ses articles.

Une petite équipe poursuit la tâche d'Albert Colombet, son fondateur, disparu en 1986.

N° spécimen sur demande
Abonnement 120 F
11, Bd M. Leclerc
21240 TALANT
Tél/Fax:
03-80-55-50-49

LA FLORE NIVERNAISE
(Tome 1) par
Jean-Claude Felzines
CAMOSINE
Préfecture de la Nièvre
58026 Nevers Cedex

Le Catalogue des «PUBLICATIONS nature et randonnées» (Livres sur les oiseaux et sur les mammifères, guides naturalistes et de randonnées, cartes postales, affiche, pin's) du Parc Naturel Régional du Morvan est disponible sur demande :
Tél. : 03-86-78-79-00



D. Sirugue

PARTICIPEZ !

Sauvons les grenouilles

Au printemps, c'est le désastre, les grenouilles et autres batraciens regagnent leur lieu de reproduction et nombreux sont ceux qui se font écraser en traversant une route.

En mars 1996, Micheline Reboulleau, une adhérente, adressait une lettre alarmante au Conservatoire concernant l'hécatombe dans le Val Suzon. Des opérations de comptages nocturnes furent mises en place pour recenser les «points noirs» et évaluer les dégâts. Lors de ces interventions, plus de 300 crapauds et 150 salamandres ont été sauvés. Une goutte d'eau par rapport au nombre d'individus écrasés...



Cette action est également inscrite dans l'opération qui est menée sur le plan national avec Espaces Naturels de France et la Fondation de France «Fréquence Grenouille» et qui se déroule chaque année au mois de mars.

À la suite d'une communication médiatique, une dizaine de personnes ont signalé au Conservatoire plus d'une dizaine de points sensibles en Bourgogne. Mais nous savons qu'il ne s'agit que d'une partie infime des sites potentiellement dangereux pour nos amis.

Cet automne, à la tombée des nuits humides, les batraciens vont prendre la route pour se rendre dans les bois pour passer l'hiver enfouis sous une souche. Alors, soyez vigilants ! Signalez-nous les passages importants de migration en nous joignant un plan précis (sur une carte IGN au 1/25000 par exemple), et nous vous adresserons une fiche de comptage à remplir.

Les grenouilles vous donnent également rendez-vous au printemps 1998.



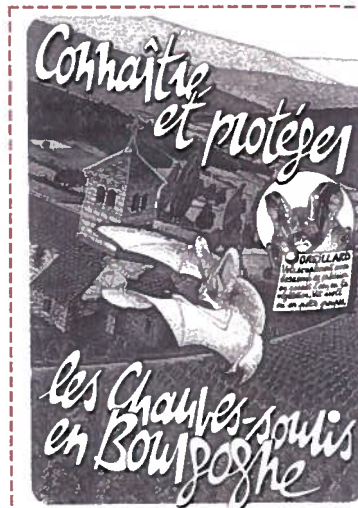
Une aquarelle de Micheline Reboulleau, une artiste peintre et adhérente au Conservatoire, passionnée et très dévouée depuis 10 ans à la cause des batraciens.

«2000 adhérents en l'an 2000».

Dans le cadre de sa stratégie «2000 adhérents en l'an 2000», une affiche en couleur (Format A3 = 29,7 cm. x 42 cm.) a été réalisée pour faire connaître le Conservatoire et mobiliser de nouveaux adhérents.

Celle-ci a déjà été exposée dans les bus de la STRD Dijon en mai 1997, dans les vitrines de magasins (Botanic, etc.) et points publics (Mairies, etc.).

Si vous souhaitez nous aider et participer activement à cette opération, n'hésitez pas à nous contacter pour que le Conservatoire vous adresse suffisamment d'exemplaires pour les afficher dans les points publics et les commerces locaux proches de votre domicile.



Inventaire des mammifères sauvages de Bourgogne

Après «l'atlas des mammifères sauvages du Morvan», les naturalistes régionaux s'attaquent à la réalisation d'un inventaire bourguignon. L'objectif est de mettre en évidence la biodiversité des mammifères bourguignons et de mieux les connaître. L'objectif est également de créer un réseau de naturalistes s'intéressant à la mammalogie.

Si vous avez des données sur les mammifères bourguignons, demandez «La feuille de Neomys» et les «Fiches contact» à remplir, à Daniel Sirugue, Maison du Parc, Parc Naturel Régional du Morvan 53230 St-Brisson.

Savez-vous qu'il existe en Bourgogne 21 espèces de ces petits mammifères volants ? Toutes les chauves-souris sont protégées par la loi. Mais une protection nationale sur le papier, pour être efficace, doit trouver un relais localement, auprès des associations et des particuliers. Le Parc Naturel Régional du Morvan et le Muséum d'Histoire Naturelle de la ville d'Autun ont édité à cet effet une plaquette de présentation de nos chers chiroptères, réalisée par Philippe Pénicaut. Pour en savoir plus, contactez le Parc du Morvan (Daniel Sirugue) : tél. 03-86-78-79-00.

participer.

Concours « Trophée du Sabot de Vénus »

Concernant le concours destiné aux «communes», près de 30 dossiers ont été déposés en 1996, deux fois plus que les années précédentes. La commune lauréate a été la commune de Poncey-sur-l'ignon (21) pour la protection du Cirque des sources de l'Ignon, au moyen d'une réserve biologique forestière (procédures instruites par l'Office National des Forêts, gestionnaire de cette forêt communale).



M. Farchaud

M. Pierre COMARET, Maire de la Commune de Poncey-sur-l'ignon recevant le Trophée du Sabot de Vénus.

Quant au concours «écoles», un Prix a été décerné à l'école de Luthenay-Uxeloup (58) pour son action «Découverte et protection d'une grève de la Loire». ■

Bernard Hyvernat

Concours Photo «Les milieux naturels de Bourgogne»



Ph. M. Ribière

LES LAURÉATS 1996

(parmi 57 candidats et 129 photographies)

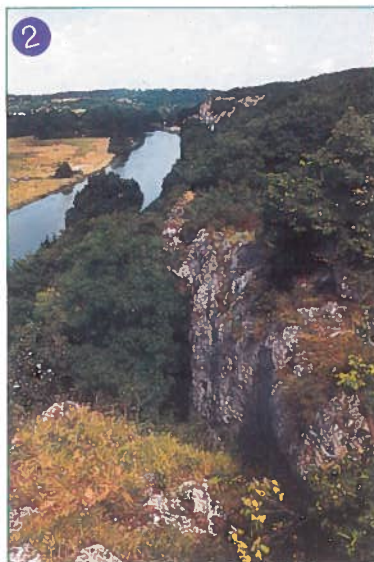
Le 1^{er} prix a été attribué à Jacques RIBIÈRE (Dijon-21) «Falaises de Saint-Romain (21)» ; il a reçu un chèque-cadeau de 1000 F au rayon photo du magasin Fnac Dijon.

Le 2^{ème} prix a été décerné à Lyonel CHOCAT (Cormatin-71) «Réserve Naturelle de Bois du Parc à Mailly-le Château (89)» ; sa photo lui a valu un bon d'achat de 500 F au rayon photo de la Fnac.

Mary-Annick MADONIA (Dijon-21) «Balcons de Saint-Fol dans la Vallée du Suzon (21)» et Mathilde SAVOYE (Dijon-21) «Étang des Marrots à Voulaire-les-Templiers (21)» se sont partagées la 3^{ème} place et se sont vues attribuer à chacune un bon d'achat de 200 F au rayon photo de la Fnac.

CONCOURS 1997

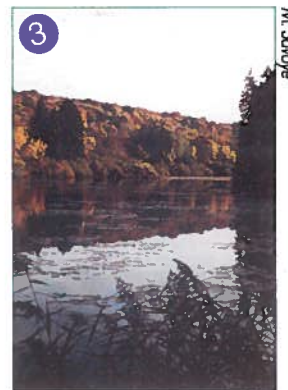
Ce Concours est reconduit en 1997 avec le même thème. Le dépliant d'inscription est disponible au Conservatoire et au stand photo de la Fnac Dijon (Date limite de remise des épreuves : 31 octobre 1997).



L. Chocat



M.A. Madonia



M. Savoye

botanic
le jardin, une seconde nature

Depuis le mois de mars de cette année, un partenariat a été mis en place avec les magasins Botanic de Quétigny, Chenôve et Mâcon. Cette chaîne de magasins met à disposition de ses clients nos dépliant d'adhésion et ceux concernant les souscriptions locales en fonction de la localisation géographique des magasins. Des manifestations (Sorties,...) organisées par le Conservatoire sont également annoncées dans la «Lettre du club botanic» destinée aux clients fidèles. Nous vous invitons à en faire partie. Que ce nouveau partenaire soit remercié.
Botanic Chenôve :
Tel. : 03-80-51-11-55
Botanic Quétigny :
Tel. : 03-80-48-91-40
Botanic Mâcon :
Tel. : 03-85-20-52-00

LES PARTENAIRES DU CONSERVATOIRE POUR L'ANNÉE 1997

Union Européenne, Etat, Établissements publics,...



Associations



Entreprises

Botanic (Quétigny, Chenôve, Mâcon)
E.D.F.
Fnac (Dijon)
Germinal (Auxerre)
Hôpital de Tonnerre
Lyonnaise des Eaux
S.A.P.R.R.
SEMCO (Dijon)
Solvay (Tavaux)
Sundstrand-F (Longvic)



17, rue de Colmar - 21000 Dijon
Tel : 80 71 29 32 - Fax : 80 71 30 49

Collectivités locales



Communes

Brochon (21)
Couchey (21)
Cussey-lès-Forges (21)
Étalante (21)
Gevrey-Chambertin (21)
Is-sur-Tille (21)
Marcilly-sur-Tille (21)
Morey-St-Denis (21)
Nantoux (21)
Pommard (21)
Recey-sur-Ource (21)
Santenay-lès-Bains (21)
Talent (21)
Tillenay (21)
Vosne-Romanée (21)
Pouilly-sur-Loire (58)
Dezize-lès-Maranges (71)
Montceau-Ragny (71)
Moroges (71)
Ouroux-sur-Saône (71)
Plottes/Tournus (71)
Givry (89)
Lailly (89)
Merry/Yonne (89)
Sacy (89)
St-Moré (89)
Treigny (89)
Voutenay/Cure (89)

SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.
SEMCO : l'imprimeur nature!



Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blanchi sans chlore.